

« Nous sommes en guerre ! »



« Nous sommes en guerre ! »

La pandémie de coronavirus qui s'abat sur notre pays est une crise sanitaire majeure. Elle appelle chacune et chacun à sa propre responsabilité en respectant les consignes qui sont données par les autorités publiques pour endiguer sa propagation.

Les mesures prises par le gouvernement depuis le 14 mars et qui se sont accélérées lundi soir 16 mars par l'application du confinement de principe de chacune et de chacun à son domicile ou à son lieu de résidence.

« *Nous sommes en guerre !* » a martelé le Chef de l'État légitimant ainsi la restriction d'une liberté publique fondamentale : celle d'aller et venir à sa guise. Le virus ne circule pas seul. Il circule avec les individus et se transmet par le contact physique. D'où l'interdiction de se retrouver à l'extérieur de chez soi et de se rendre visite même dans le cadre de la cellule familiale. C'est ce principe qui a été exposé par le Président de la République. D'où le rappel incessant de

l'application de gestes barrières. D'où l'appel à la responsabilité de chacun. D'où la sanction appliquée en cas de non-respect des cinq cas dérogatoires.

Car ce n'est pas la médecine qui fera reculer la pandémie mais le comportement de chacune et de chacun...

Les organisations professionnelles du transport routier de marchandises savent les perturbations économiques et sociales qu'entraînent les mesures de confinement nécessaire prises par le Gouvernement. L'OTRE veut dire aux françaises et aux français comme aux entreprises en général et celles du transport routier en particulier, leur solidarité mais aussi leur confiance totale.

Comme toujours dans de telles circonstances les transporteurs routiers assureront leurs devoirs en permettant la continuité vitale du pays. À l'instar de toutes celles et de tous ceux qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire actuelle, les marchandises et les produits, essentiels à la vie de tous, vont continuer d'être acheminés par des camions partout sur le territoire pour permettre notamment aux hôpitaux publics et aux cliniques privées de fonctionner et aux « *blouses blanches* » d'assurer les soins pour leurs patients, tout comme aux pharmacies de délivrer les médicaments. Plus prosaïquement, les transporteurs permettront l'acheminement et le réassort des magasins d'alimentation ou la fourniture des produits de première nécessité. Maillon essentiel, les transporteurs assument en ces jours compliqués leurs missions d'acheminement malgré un effectif souvent réduit de conducteurs.

Comme toujours, chaque citoyen, chaque famille, chaque institution, et en premier lieu l'État, peuvent compter sur le professionnalisme des transporteurs. Mais si l'État peut compter sur les transporteurs de marchandises, réciproquement ces derniers veulent pouvoir compter sur l'État !

Les organisations professionnelles du transport ont communément demandé à l'État de mettre en œuvre tous les moyens indispensables permettant de garantir la mission de service public qui s'impose aux transporteurs, en :

? Dotant prioritairement les entreprises de moyens de protection (gel hydroalcoolique, masques, gants etc.) ;

? Garantissant les lieux de repos et de restauration professionnels pour les conducteurs ;

? Sécurisant juridiquement les reports de validation des contrôles techniques des véhicules, des formations obligatoires et des permis de conduire qui arrivent à échéance et qui ne pourront pas être validés dans les délais ;

? Étendant au transport routier de marchandises, à l'instar des transporteurs sanitaires, le bénéfice des services de garde pour assurer l'accueil des enfants âgés de moins de 16 ans pour les personnels indispensables à la gestion de cette crise sanitaire.

Répondre à ces attentes légitimes qui n'ont aucun caractère exceptionnel mais sont de l'ordre du bon sens serait, au surplus, la reconnaissance plus qu'attendue du rôle essentiel joué par les transporteurs dans la gestion de cette crise sanitaire.

C'est lors du premier conflit mondial, entre 1914 et 1918, que tous reconnurent la part et le rôle déterminant que joua le camion dans la conduite de la guerre, pour acheminer troupes et matériels mais aussi ravitaillement essentiel tout comme l'évacuation des blessés... Le Président, à six reprises, à indiquer « *Nous sommes en guerre !* » En ce moment, à plus d'un siècle de distance, les camions empruntent autant de voies sacrées que celle de leurs ancêtres.

À défaut de le rappeler, il serait bon de s'en souvenir, de temps en temps...

Philippe BONNEAU